

Bordeaux, le 10 février 2026

INFORMATION AUX PORTEURS**FCP ALIENOR ALTER EURO**
Part C : FR0010526061 – Part I : FR0011053610

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds « ALIENOR ALTER EURO » et nous tenons à vous remercier de votre confiance.

Les changements qui vont intervenir sur votre fondsConformément à l'instruction AMF n°2011-19, nous vous informons que la société de gestion a décidé d'augmenter les « **Frais de fonctionnement et autres services** » de 10 points de base.Cette modification, qui n'entraîne aucune modification de la gestion de votre FCP entrera en vigueur **le 17 février 2026**.

Toutes les autres caractéristiques de votre FCP demeurent inchangées.

Les modifications entraînées par l'opération

Le profil de risque :

- Modification du profil rendement/risque : Non
- Augmentation du profil rendement/risque : Non
- Augmentation des frais : Oui



Frais facturés à l'OPC	Avant	Après
Frais de fonctionnement et autres services	0.10% TTC maximum	0.20% TTC maximum

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre connaissance du Document d'Informations Clés (« DIC ») et Prospectus de votre Fonds, disponibles auprès de votre conseiller ou sur le site internet de notre société. Vous pouvez également y consulter les reportings et rapports réglementaires.

Nous vous invitons également à prendre contact régulièrement avec votre conseiller financier habituel.

Votre société de gestion reste à votre disposition pour toute précision :

ALIENOR CAPITAL
18 Allées d'Orléans – 33000 BORDEAUX
Tel : 05 56 81 17 22
Email : middleoffice@alienorcapital.com

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction d'Alienor Capital